

Parti Communiste Français

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Ire Circonscription - Quimper

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le peuple a rejeté le référendum anti-démocratique proposé par le Président de la République. Celui-ci a dissous l'Assemblée Nationale un an après son élection. Vous êtes donc appelés aux urnes.

Les derniers événements ont montré la faillite d'une politique et d'un régime au service des grands capitalistes. Les travailleurs des villes, des campagnes et des ports ont été dix années durant sacrifiés.

Il a fallu dix millions de salariés en lutte pour imposer la négociation et d'importantes concessions. Mais soulignons :

- que des revendications demeurent insatisfaites ;
- que les problèmes de l'agriculture, de la pêche et de l'Université restent à régler ;
- que les petits et moyens commerçants, les artisans, attendent des mesures fiscales.

Une majorité de gaullistes et d'autres réactionnaires centristes n'auraient qu'un souci : reprendre aux travailleurs ce qu'ils ont arraché de haute lutte. Aussi est-il indispensable de voter en faveur d'une politique de progrès social, de démocratie et de paix.

Le Parti Communiste Français lutte pour l'élection d'une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale, ce qui permettrait la mise en place d'un gouvernement populaire d'union démocratique à participation communiste. Le programme de ce gouvernement pourrait s'inspirer largement des mesures que nous proposons.

POUR LES TRAVAILLEURS

La satisfaction entière des revendications déposées. Notre Parti propose l'échelle mobile des salaires qui garantirait le pouvoir d'achat. Il est à noter que la suppression de dépenses improductives, telles celles de la force de frappe, réduirait les dangers d'inflation. Les bénéfices capitalistes peuvent être réduits (chez Renault il faut 8 milliards pour satisfaire les revendications, le bénéfice annuel est de 140 milliards).

POUR L'AGRICULTURE

— En premier lieu, une politique agricole au profit des petits et moyens agriculteurs ;

— agrandir et moderniser les structures en vue de la parité économique et sociale. Des cultivateurs élus seraient appelés à décider des problèmes de structures ;

— développer la coopération sous toutes ses formes avec l'aide financière et technique de l'Etat ;

— planifier la production pour l'intérêt général, en tenant compte des besoins nationaux et des débouchés ;

— aider à l'équipement et à la conversion des régions défavorisées ;

— politique des prix et juste rémunération ;

— allégement des charges d'exploitation ;

Soulignons que déjà l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs va favoriser l'écoulement des produits agricoles.

POUR LA PECHE

— Soutien résolu des marins en lutte pour une plus large rémunération de leur travail (les gros armateurs peuvent payer) ;

— amélioration du régime social et de retraite ;
— suppression des importations intempestives ;
— réforme du statut des mandataires ;
— revalorisation des cours à la production ;
— diminution des charges (gas-oil, location d'appareils, etc.) ;
— aide à la pêche artisanale.

POUR LES ARTISANS, LES PETITS ET MOYENS COMMERÇANTS

— Suppression de la T.V.A. pour ces catégories ;
— réforme démocratique de la fiscalité et une plus juste répartition de l'impôt ;
— relèvement du plancher d'exonération à un minimum de 6.000 F ;
— toute une série de mesures visant à alléger les charges des artisans et commerçants, à assurer une meilleure protection sociale, à réduire au maximum les tracasseries administratives.

EDUCATION NATIONALE

— Réforme démocratique de l'enseignement. Ceci implique qu'à tous les niveaux le service national et laïque de l'Education sera géré démocratiquement par des conseils auxquels prendront part les enseignants, les parents d'élèves et les lycéens. Dans le supérieur cela implique la coopération des enseignants et des étudiants dans les conseils de gestion ;
— La réforme exige pour son application 6 % du produit national brut, soit 1/4 du budget total de l'Etat. Ceci permettrait la création des postes indispensables et des établissements nouveaux.

Déjà les premières victoires enregistrées par les travailleurs vont avoir d'heureuses répercussions sur l'économie du pays, particulièrement sur notre région. La hausse du pouvoir d'achat en favorisant la relance économique et les diminutions d'horaires — sans diminution de salaires — vont amener la création de milliers d'emplois nouveaux.

Le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS se félicite qu'un plan d'urgence ait été établi avec la F.G.D.S. Il propose à nouveau qu'un programme commun de gouvernement soit adopté par l'ensemble des partis et organisations de gauche. La conclusion d'un tel programme, comprenant notamment toutes les nationalisations indispensables à la limitation de la puissance des monopoles, accélérerait la venue d'un gouvernement populaire d'union démocratique. Ce serait là un pas important dans la marche au socialisme.

Travailleurs des villes et des campagnes, étudiants, enseignants, femmes et jeunes, le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS a toujours défendu vos revendications. Il a toujours été à vos côtés dans les luttes. C'est le parti qui se bat résolument depuis 1958 contre le pouvoir personnel et pour la seule solution démocratique possible actuellement en France : un gouvernement de gauche.

Accordez vos suffrages au parti qui soutient la lutte du peuple vietnamien contre l'agresseur américain. Accordez vos suffrages au parti qui, fidèle à son passé patriotique, lutte pour une véritable politique française d'indépendance nationale.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Accordez votre confiance au programme du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, à ses propositions unitaires, à son activité politique sage et résolue, c'est préparer la venue d'un gouvernement populaire et d'union démocratique à participation communiste.

Votez et faites voter

Jean-François HAMON

candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

Remplaçant : **Jean LE BRUN**

maire de Guilvinec.

Vu, le candidat

IMP. LE BERRE - QUIMPER